



Communauté de travailleurs chrétiens

Communauté en réseau

Lettre à nos amies et amis no 40

Mars 2015

Membre de la Communauté Romande de
l'Apostolat des Laïcs

Ce numéro de CTXC INFO donne un écho de trois rencontres qui se sont déroulées fin 2014 et début 2015. Elles ne tiennent pas la une de nos quotidiens, mais c'est à leur contenu que nous nous sommes attachés dans le sens qu'il apporte un complément de réflexion digne de partage. C'est dire aussi que nous sommes en pleine communion avec des efforts accomplis pour rassembler autour de préoccupations qui

exigent un engagement signifiant et un renouvellement des mentalités. Nous mentionnons particulièrement:

- **Le 5^{ème} Forum œcuménique romand Monde du Travail**
- **La Rencontre du MMTC à Lisbonne concernant l'accompagnement spirituel.**
- **Les journées thématiques de la CRAL.**

Préoccupés aussi des courants anti-étrangers qui traversent notre société nous nous sommes intéressés au travail du mouvement KAB mouvement de travailleurs de Suisse alémanique (Katholische Arbeiterbewegung – Mouvement de travailleurs catholiques) qui porte le souci pédagogique et citoyen de lutter contre les préjugés. Du coup il nous donne un outil excellent nous permettant de réagir. Il s'agit en l'occurrence d'un argumentaire permettant « de ne pas laisser passer de fausses affirmations » concernant les étrangers vivant chez nous.

5ème Forum œcuménique romand du travail

Il a eu lieu le 22 novembre à Lausanne avec les contributions du professeur en ressources humaines Alain Max Guénette et du pasteur Jean-Pierre Thévenaz.

Les échanges entre participants ont mis en évidence les tensions qui peuvent se vivre au travail. Les services publics comme les entreprises du secteur privé et même les Eglises, aucun employeur n'est à l'abri de contradictions entre les valeurs prônées et l'organisation du travail vécu au quotidien. Les discussions ont aussi permis d'esquisser des pistes pour être à l'école les uns des autres sur son poste de travail, pour favoriser la convivialité et la co-création. Plusieurs ont souhaité mieux résister à la pression des délais, du temps toujours plus court pour faire le travail.

Jean-Claude Huot

Nous vous présentons ici des extraits des interventions d'Alain Max Guénette et de Jean-Pierre Thévenaz.

« Travailler ensemble ».

Alain Max Le Ghénette, professeur en ressources humaines à la Haute Ecole ARC a été l'intervenant de notre 5^{ème} Forum œcuménique Monde du Travail. Soucieux de promouvoir un management humain il apporte à ceux qui vivent au cœur de l'entreprise un éclairage qui permet de comprendre pour agir. Sa présentation met en évidence la difficulté de « travailler ensemble » qui s'est accentuée depuis la deuxième moitié du siècle dernier. Mettant en lumière différents modèles d'organisation du travail, l'évolution historique du travail, il fait ressortir certains aspects du malaise au travail qui découlent de son intensification, de l'accélération des rythmes, de la concurrence, de l'application de technologies nouvelles. Que deviennent les travailleurs dans un monde de compétitivité absolue.

Intervention de Max Alain Guénette

Biens de 1er équipement et biens de renouvellement



De 1940 à 1970

Le modèle taylorien¹ répondait à une logique économique de production où la demande renvoyait à des biens de 1er équipement. Il fallait en effet reconstruire au sortir des guerres mondiales. Le travail de l'ouvrier était celui d'un « expert » dans un domaine spécialisé.

1970 à 1980

Dans ces années 1970 à 1980, après les 30 glorieuses, il y a basculement d'une production de biens de 1^{er} équipement à une demande de renouvellement de l'équipement ce qui signifie passage à une « économie de variété » dans laquelle le client dicte sa préférence : société de consommation et d'innovation mondialisée.

Les travailleurs changent aussi de statut

Ils passent d'un statut d'expert (compétence dans un métier) à celui de la polyvalence. De fait, ils se retrouvent en continuelle adaptation. Ils devront acquérir des compétences nouvelles, le travail va en s'intensifiant, voire en se densifiant. Les métiers changent aussi à cause des technologies nouvelles.

Individualisation

On exige compétence, responsabilité, profil ! L'individu se définit par son travail. Il en retire identité et reconnaissance des autres. L'individu se définit à partir de son activité et conquiert une identité sociale à même de lui procurer la reconnaissance des autres. Il en retire émancipation matérielle et sécurité (rente vieillesse, protection contre les périodes de chômage, etc.). Des questions qui prennent la tête apparaissent qui rendent la vie fatigante : 'Est-ce que ma fonction correspond bien à mes compétences ?', 'Suis-je bien traité avec tout le respect que je mérite ?', etc.

Malaise au travail pourquoi ?

Le professeur Guénette porte un regard critique sur certaines formes d'organisation du travail : on demande de la créativité dans des organisations devenues flexibles, alors que les outils de management et notamment la gestion des compétences brident précisément le potentiel créatif des personnes engagées. Pour le sociologue Philippe Zarifian par exemple, nous sommes passés d'une société disciplinaire à une société de contrôle.

¹ Méthode de division scientifique des tâches selon l'ingénieur FW Taylor (1856 – 1915)

² développement d'un produit en collaboration intense entre producteur et client

³ Prescription ou process : ensemble des étapes ou transformations nécessaires à la fabrication d'un

Il met l'accent sur trois points de carences :

1. La tendance à mettre la faute sur les individus au lieu d'interroger l'organisation du travail.

On a, à travers le seul outil véritablement nouveau depuis plus de septante ans, celui de gestion des compétences, affirmé un mode gestion individualisant où l'on met la faute sur les individus d'éventuels manques de performance, avant même de chercher à savoir si

l'(in)organisation du travail n'est pas responsable dudit manque de performance.

Autrement

dit, on met la faute facilement sur les individus d'emblée. Signe de cette tendance à l'individualisation et à la psychologisation, le phénomène du coaching.

2. La nécessité de co-construire la prescription du travail eu égard à l'irruption du client, ou de l'utilisateur, dans le processus de production de biens ou de services.

Le passage d'une économie de la variété (« deuxième équipement ») et les organisations de type produit-process² qui sont courantes désormais, ont mis au premier plan l'importance du client, de l'utilisateur. Il est nécessaire de composer avec le client ou l'utilisateur, de sorte que si l'on en est empêché, il y a des risques de souffrance.

Ce qui a changé, c'est qu'aujourd'hui les travailleurs sont face au client, ou à l'utilisateur dans le cas des services publics, et qu'ils doivent co-construire la prescription³ (tâche prescrite) devenue plus riche que naguère. Quand cela ne leur est pas permis, qu'il ne leur est pas permis de co-construire la prescription, alors il y a empêchement d'agir et, finalement, souffrance.

3. L'absence d'un Droit de l'entreprise. Il est vrai que l'entreprise n'a pas été fondée en droit. Il y a certes un Droit du

travail, mais pas un Droit de l'entreprise. À défaut, il y a un Droit de la société anonyme. Comment remédier à cette situation?

Comment empêcher que les actionnaires se comportent comme les propriétaires de l'entreprise – alors même que ce sont les dirigeants

qui sont censés la représenter! –, compromettant le progrès collectif. Comment renouer avec la tradition qui a donné naissance à l'entreprise et permettre son adaptation aux exigences contemporaines?

Modèles d'organisation du travail

Le professeur Guénette selon Valeyre signale 4 types prépondérants de modèles d'organisations du travail :

- **les organisations apprenantes** - forte autonomie, travail en équipe, autocontrôle, tâches complexes non monotones, peu de contraintes de rythme, résolution des problèmes imprévus ;

- **les organisations en lean**⁴ - à la recherche de la suppression ou diminution du « gras » (stock, management moyen, etc.), modèle proche de l'organisation apprenante à la différence près qu'il y a moins d'autonomie et il y a plus de contraintes de rythme ;

- **l'organisation taylorienne** - autonomie faible, tâches répétitives et monotones, respect des normes de qualité, faible contenu cognitif des tâches ;

- **l'organisation de structure simple** - peu de travail en équipe, mais proximité entre les cadres et les ouvriers, procédures peu formalisées, autonomie relativement forte, rotation des tâches non répétitives, supervision directe.

L'analyse de Valeyre fait ressortir que les problèmes de santé sont plus importants dans les organisations lean que dans les organisations apprenantes. Comparant par ailleurs les organisations tayloriennes à

² développement d'un produit en collaboration intense entre producteur et client

³ Prescription ou process : ensemble des étapes ou transformations nécessaires à la fabrication d'un produit

⁴ selon Wikipedia, le terme lean (de l'anglais *lean*, « maigre, « sans gras », « dégraissé » sert à qualifier une théorie de la production qui se concentre sur la « gestion sans gaspillage » ou encore « gestion au plus juste

d'autres NFO (Nouvelle Forme d'Organisation), le chercheur note que dans les organisations lean, la situation en termes de santé vaut celle des organisations tayloriennes ; quant aux organisations apprenantes, elles font montre d'avantages en termes de santé physique, mais pas nécessairement en termes de santé mentale. En définitive, Valeyre souligne que les structures simples sont les moins problématiques en termes de santé, ayant deux atouts majeurs : la proximité et le management de type social. Valeyre conclut que les NFO ont une part de responsabilité quant à l'augmentation des problèmes de santé.

Des questions et conclusions

Que faire face à une intensification du travail – de par l'accélération des rythmes – qui se poursuit du fait de la concurrence et du développement des technologies de l'information ; face à des organisations plus complexes, plus exigeantes : en termes de performances ; face à des organisations qui privilégient une structuration par produit ou projet par opposition à une structuration par métier, ce qui engendre une déstructuration des collectifs de métier avec en soi des effets délétères sur la santé au travail ?

Intervention du pasteur Jean-Pierre Thévenaz

Ce qu'on voudrait, on ne le peut pas toujours ! L'Évangile, un retour surprise de la qualité !

Le pasteur Jean-Pierre Thévenaz commence par poser une question : Comment un témoin de l'Évangile intervient dans un débat sur le travail ? Que peut apporter un théologien dans un débat comme celui-ci ? Pour lui, la problématique actuelle du travail nécessite une réflexion théologique et éthique pour mieux comprendre les valeurs qui sont en jeu.

Une réflexion éthique

Dans toute entreprise humaine, il y a toujours une part de réussite et un bout de raté. Il y a ce que l'on peut considérer comme une réussite innée : le fait d'arriver naturellement à se parler. Il y a aussi cet effort de l'homme

On peut avancer l'idée que les mauvaises conditions de travail ne sont pas une fatalité : des marges de manœuvre existent pour autant qu'il y ait une réelle volonté politique et des institutions idoines. On peut aussi penser que la crise n'est pas celle d'un trop de management mais plutôt d'un manque.

L'idée centrale de ma présentation

L'idée centrale de ma présentation est qu'il est devenu depuis la seconde moitié du siècle dernier de plus en plus difficile de travailler ensemble. Loin de laisser penser que les temps anciens étaient plus doux, au contraire !, je dirais avec la sociologue du travail Danielle Linhart que les travailleurs pouvaient donner sens à leur souffrance – les luttes sociales permettaient d'entrevoir un monde plus juste – , sans compter que les collectifs de travail fonctionnaient – il était possible de prendre en compte des éléments comme la fatigue au sein des équipes, ce qui n'est plus permis par le lean management. La « précarité subjective » pilotée par le management contemporain fragilise au plus haut point les personnes.

Extrait à partir des notes du professeur Guénette
Mis en forme par Roland Miserez

qui fait que les choses deviennent possibles. Mais le pasteur souligne qu'il y a aussi un bout de raté qui fait quelque chose de construit devient impossible. Entre ce que nous ratons et ce que nous réussissons il y a une marge. Nous ne sommes jamais à la perfection. Tous les efforts techniques qui ont été faits pour organiser nos relations de travail. Et de souligner qu'à force d'organiser, on peut gâcher la relation. Chacun doit y mettre du sien pour construire nos relations de travail. Pour en apprécier le résultat, il nous faut de la patience et la confiance.

Une réflexion théologique

Dans tout ce qui nous est donné, il y a quelque chose qui n'est pas encore donné ou qui nous est donné à moitié construite, à



moitié permise, à moitié ratée, à moitié réussie parce qu'il y a une promesse. Pour passer du raté au réussi, il faudrait se dire qu'il y a ce qui est donné, ce qui est permis et ce qui est promis. Il y a des choses qui sont d'hier parce que l'on a échoué aujourd'hui. Il y en a qui sont pour demain parce que l'on va se remettre en route. Il y a quelque chose du domaine de promesse qui ne sera jamais complètement réussi. C'est pour cela que, dans la foi, il y a une marge pour une réussite encore plus éloignée que la réussite que nous pouvons rêver d'atteindre. On appelle cela l'accomplissement. Même si nous ne vivons rien de parfait, nous travaillons aussi à parfaire le futur. Nous travaillons en direction de l'accomplissement qui sera réussi. Même si nous vivons une situation qui n'est pas merveilleuse cela n'empêche pas d'avoir ce grain de plénitude dès maintenant parce que nous savons qu'il est permis et promis. Nous croyons qu'un Nouvel Equilibre peut naître. Nous ne savons pas encore comment. Mais nous y croyons.

Le monde du travail nous y sommes entrés dès notre enfance, nous avons grandi dedans, nous y avons exercé. Peut-être y avons-nous été valorisés ou dévalorisés, reconnus ou méprisés. La place de travail que nous occupons, bonne ou mauvaise, est ce qu'elle est. Les relations dans lesquelles nous entrons sont aussi aléatoires. La socialisation du travail n'est pas figée, elle est en évolution. On est dans une histoire personnelle et collective du travail.

Rêve d'harmonie

Les relations dans lesquelles nous sommes sont assez individualistes, parfois détachées et distantes. Elles sont parfois conflictuelles, parfois de reconnaissance d'une personne par une autre. Il y a ce rêve d'harmonie, même s'il n'est pas réalisé demain. Derrière ces différentes formes de relations, il y a la construction d'une promesse biblique, évangélique : c'est la promesse que nous puissions vivre alliés (l'alliance).

L'individualiste solitaire est appelé à l'alliance, le détaché est invité à construire sa relation, celui qui est en conflit est invité à apaiser sa relation et de sortir de la violence. La reconnaissance mutuelle est une forme de l'alliance.

La volonté

Nous avons cette graine d'espérance qui nous permet de vouloir quelque chose, vouloir travailler ensemble, savoir ce que je peux vouloir, dans quel cadre je peux moi décider, de prendre une position par rapport à ce qui m'arrive. Des positions personnelles, des positions professionnelles dans le cadre du travail, des positions par rapport à la relation elle-même. Tout cela est inspiré par croire qu'un nouvel équilibre peut naître.

La ligne de notre volonté est de savoir que ce que je ressens de l'autre, que je reçois de l'autre, ce que je supporte, tout cela est de l'ordre de ma volonté.

Nous avons des outils techniques pensés pour prévenir les malheurs. Mais ceci implique une réorganisation au sein de l'entreprise en fédérant les forces, s'organisant avec d'autres, établissant une solidarité dans la sphère professionnelle.

Communier

Nous devons être capables d'essayer une certaine relation, de réparer celle qui n'a pas bien fonctionné, de trouver une communion par-delà ce qui est visible et vivable, prendre des moments personnels pour cultiver les relations. Essayer, réparer, communier, voilà les trois verbes qui résument notre programme pour construire une vie professionnelle.

Notes prises par Melchior Kanyamibwa
CRAL

Les accompagnateurs spirituels des mouvements laïcs



Le Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens (MMTC) a organisé, en octobre 2014, une rencontre à Lisbonne pour réfléchir sur l'accompagnement spirituel des mouvements et notamment le rôle que peuvent jouer les laïcs engagés dans ces mouvements.

En effet, l'accompagnement spirituel des mouvements devient de plus en plus problématique : le nombre de prêtres disponibles diminue. Les mouvements doivent donc réfléchir à une nouvelle orientation. La formation de laïcs à cette mission d'accompagnateur spirituel devient incontournable. Dans certaines régions, cela se fait depuis longtemps, mais d'autres hésitent à confier cette tâche aux laïcs. Les participants se sont penchés sur cette question : « *Quelle formation pour les laïcs et les prêtres accompagnateurs spirituels des mouvements ?* »

Parmi la gamme de formation disponible, il existe une formation formelle mais aussi une formation informelle qui accompagne les membres des mouvements dans leur cheminement de foi pour qu'à leur tour ils assurent l'accompagnement spirituel. Des cours de formation apostolique sont organisés. Mais rien ne vaut l'expérience du terrain. Les laïcs qui côtoient au quotidien les réalités concrètes dans leur milieu familial, milieu professionnel complètent bien la vision des prêtres accompagnateurs spirituels. Ils sont plus en mesure d'apporter leur lumière sur les questions sociales que vivent leurs collègues, leurs voisins.

Le témoignage

La formation ne suffit pas pour être un bon accompagnateur. La formation académique ne devrait pas être le premier critère de choix d'un accompagnateur spirituel. Dans certains pays, on n'a des personnes qui ne savent ni lire ni écrire. Ces personnes sont choisies pour leur charisme et leurs qualités humaines qui permettent de créer une dynamique de travail au sein du groupe. Le témoignage est aussi important que les enseignements. La personne doit être prise dans sa totalité et non seulement dans sa spiritualité.

Pour éviter de travailler en vase clos, il est important que les conclusions des rencontres nourrissent les autres fidèles. Certains diocèses s'en inspirent dans les programmes de formation et de catéchèse. Certains militants s'éveillent à l'animation de la foi. Ils s'engagent et grandissent dans cette dynamique de la foi.

La formation des accompagnateurs spirituels doit garder à l'esprit que l'on entraîne les futurs entraîneurs, d'où l'importance des outils pratiques à leur donner. La formation doit inviter les laïcs à prendre des initiatives sans attendre que ce soient les prêtres ou les évêques qui leur dictent ce qu'ils doivent faire.

L'écoute

L'accompagnateur doit aussi se former à l'écoute, ne pas avoir réponse à tout, permettre aux gens de s'exprimer.

L'accompagnement n'est pas seulement histoire des choses à faire mais il est écoute, présence. D'où l'importance de se montrer solidaires avec ces mouvements sociaux de défense de droits, en témoignant la solidarité avec ceux qui souffrent et en rendant l'histoire plus humaine. La spiritualité de la Révision de Vie rappelle le regard du Christ sur la réalité. Il faut partir de ce que vivent les gens et de ce qu'ils disent de leur propre réalité.

Le découragement guette parce que l'accompagnement est un processus long, qui prend beaucoup de temps pour le mettre en place pour en voir les résultats.

Toute cette réflexion doit se poursuivre en collaboration et en concertation avec les responsables de l'Eglise locale à qui revient le

droit d'attribution de mandat aux accompagnateurs spirituels des mouvements.

Kanyamibwa Melchior
Lisbonne octobre 2014



Journée thématiques CRAL du 17-18 janvier 2015

« Un monde plus humain...une tâche pour les chrétiens ! »

Avec Mgr Rouet

La CRAL, a pour mission de mettre en communion les mouvements d'Eglise et d'être au service des laïcs de Suisse Romande. Dans ce cadre, elle a organisé, avec l'aide de Mgr Albert Rouet, en janvier 2014, la réflexion sur la créativité des laïcs pour donner un souffle à l'Eglise. Pour continuer cette réflexion, la CRAL a choisi le thème suivant pour 2015 *«Un monde plus humain... une tâche pour les chrétiens »*.

Mgr Rouet a aidé les participants dans cette réflexion en puisant dans sa riche expérience de pasteur comme archevêque émérite de Poitiers. La réflexion s'est faite à partir de quatre textes du concile Vatican II tirés de la Constitution de l'Eglise et du Décret sur l'Apostolat des Laïcs.

Le respect de la nature

Le monde qui nous entoure n'est pas simplement des moyens. On peut faire la politique pour satisfaire l'ambition personnelle, on peut s'intéresser à l'économie uniquement pour s'enrichir... Autrement si l'on considère la politique, l'économie, la nature qui nous entoure comme des moyens tout le monde va chercher à s'en emparer et en faire ce qu'il veut.

Vatican II nous dit précisément que le monde n'est pas du domaine des moyens. Le monde a une valeur propre. Il porte l'empreinte de Dieu. La nature n'est pas seulement un moyen à disposition de l'homme, elle a des valeurs qui demandent à être respectées et reconnues.

Cette beauté naturelle invite à ne pas traiter le monde, la politique, l'écologie pour en faire n'importe quoi. Cette beauté est au service de l'homme pour qui ces choses ont été créées.

La beauté est en vue de l'humanisation. Si je disqualifie, je piétine la réalité du monde, je touche à la qualité de la personne humaine. La recherche effrénée de bénéfice rend esclave de cette recherche. On tombe dans une spirale déshumanisante.

Humaniser la vie

Le but d'humaniser la vie c'est de la rendre fraternelle. L'objectif de Dieu c'est que les hommes ensemble travaillent pour un monde fraternel. La foi n'est pas concurrente de ce monde. Ce n'est pas parce que l'on se retire du monde que l'on croit davantage. Là où l'homme meurt de faim, là où l'homme n'a rien à manger ce n'est pas évident de parler de l'Evangile.

La foi chrétienne n'est pas une opinion de privé que l'on a dans le secret de son cœur. La foi c'est d'abord de faire corps en mouvements, en paroisse. Contre l'individualisme, le christianisme pose en premier que c'est ensemble que nous vivons notre foi chrétienne.

Engagement collectif

Le Concile Vatican II insiste sur le caractère social de l'homme. L'homme ne vit pas tout seul. Il ne faut qu'il travaille tout seul ou s'engage tout seul.

Les mouvements d'Eglise, comme réalité sociale, ont un rôle prophétique. Il y a un certain nombre de problèmes posés par l'évolution que nous ne pouvons pas ignorer. Il faut au moins les comprendre. Nous sommes face à une évolution anthropologique considérable: évolution de la famille, du rapport entre les sexes... Il faut se poser la question sur ce que ces situations disent de l'humain.

De ce fait, un questionnement s'impose : En quoi la foi fait vivre ? En quoi le fait de croire participe au bonheur de l'homme et à la Croissance de l'homme ? En quoi le fait d'être chrétien nous rend attentifs aux situations de détresse que nous côtoyons ? Les chrétiens sont attendus là où l'homme doute d'être humain. Le propre d'une religion ce n'est pas la violence, c'est la création de l'humain.

L'Eglise a besoin d'apprendre même des gens qui ne sont pas chrétiens comment travailler à remettre l'homme debout. Le monde qui nous entoure nous aide à être plus fidèles à l'Évangile, plus fidèles au Christ, qui a restauré l'humain en le remettant debout. Dieu construit sa demeure avec les hommes et parmi les hommes. Nous avons tâche d'être des constructeurs, des architectes, des bâtisseurs de ce monde.

La persécution

Les persécuteurs nous obligent à aller à l'essentiel de notre foi. Le monde dans lequel on est un monde dur. Il ne nous attend pas. Il n'a pas besoin de nous. Nous vivons une sorte de persécution par l'ironie, la dérision, l'indifférence. La réponse n'est pas d'attaquer ce monde. Ce monde nous oblige à aller au cœur de la foi. Quel est l'essentiel de la foi pour moi ? Ces critiques nous obligent à nous purifier. On ne doit pas devant les critiques et la dérision avoir l'attitude de l'intégrisme qui va jusqu'à éliminer celui qui a une pensée contraire.

Concurrence entre l'Eglise et le monde

On est sorti de l'idée de concurrence entre l'Eglise et le monde. Les chemins qui mènent à la vérité sont multiples. La vérité de l'homme est aussi révélée par le travail de l'homme. L'homme prend lentement conscience de ce qu'il est.

Le discernement reste important pour analyser ce que l'évolution d'aujourd'hui nous apprend sur l'homme. La situation normale de toute évangélisation c'est le pluralisme selon les peuples, selon les cultures. Mais toujours selon l'échange. Il faudrait analyser les échanges que nous avons dans nos mouvements avec les non croyants.

En dépit des attitudes qui nous portent à juger, nous sommes invités à essayer de voir des germes d'espérance dans ce monde. C'est notre rôle de chrétiens. Il faut se vider de soi-même pour arriver à être enrichi par l'autre.

Rôle de veilleurs

Ce travail de scruter, de discerner revient donc aux mouvements d'Eglise parce que les mouvements sont en contact de la réalité. Les mouvements sont l'œil, la main de l'Eglise. Les mouvements sont appelés à ne sorte de vigilance, à être des veilleurs, Il s'agit là de construire le royaume. Les mouvements sont absolument indispensables pour inviter les gens à venir les rejoindre, à aller rencontrer d'autres personnes, à les inviter.

Les prochaines journées thématiques se tiendront du 23-24 janvier 2016.

Notes prises par Melchior Kanyamibwa



Le mouvement KAB mouvement de travailleurs de Suisse alémanique (Katholische Arbeitnehmerbewegung – Mouvement de travailleurs catholiques) porte le souci pédagogique et citoyen de lutter contre les préjugés et celui également de donner à ses membres une formation politique critique. C'est ainsi que dans son bulletin –« TREFFPUNKT – POINT DE RENCONTRE » nous trouvons sous la plume de Theo Bühlmann trouvons une série d'articles qui dénoncent les méfaits des partis populistes de droite, leur tactique, leur manière subtile de se jouer de la démocratie et à se faire passer comme les seuls représentants authentiques du peuple.. Une entreprise courageuse que nous saluons. Ci-dessous précisément un argumentaire pratique et documenté qui nous permet de réagir et de ne pas laisser courir de fausses accusations, méchantes et mensongères.

Ne pas laisser passer de fausses affirmations

Il est important de répondre de façon adéquate aux affirmations que font les populistes de droite

contre les étrangers. C'est tout sauf facile de réagir quand on est pris au dépourvu. S'appropriier un argumentaire est donc fort utile.

Theo Bühlmann : La situation, vous la connaissez certainement. Plusieurs personnes sont rassemblées et tout à coup, voici un individu qui peste contre d'autres ou profère des remarques grossières. Quelques uns rient de ces propos, certains se taisent, d'autres essaient de dire quelque chose (car qui se tait, consent). Mais dire quoi ? et comment ? Ça demande un peu d'exercice et de courage, de l'assurance, de bien se positionner face à des propos méprisants, racistes ou simplement absurdes. Par cet apport, j'aimerais, à partir d'exemples concrets, vous donner un outil et vous encourager à vous faire entendre.

« Nous avons beau trop d'étrangers ici »

Contre-question : « *Est-ce que la jeune-fille suisse qui est dans ta classe dont les grands-parents sont venus d'Italie il y a quarante ans, à tes yeux, est-elle aussi une étrangère* ».

Arguments : Sans la migration notre économie et notre système social seraient brisés et en quelques décennies la Suisse serait un pays comptant principalement une population de gens âgés.

Nous tous qui, pour notre bien-être et certains de nos produits, sommes dépendants du monde entier en capital, en savoir-faire et en personnel humain, nous avons une responsabilité pour que les gens qui viennent ici, travaillent, paient des impôts, ne soient pas considérés durant des décennies comme des étrangers mais qu'ils puissent se sentir accueillis comme des co-résidents-

Conseil : Au début ou pendant la discussion posez une contre-question. « *A quoi mesures tu l'excès de personnes d'origine étrangère ?* » ou « *A qui penses-tu exactement ?* » L'interlocuteur est surpris et est occupé à trouver sa réponse. Ainsi vous pourrez aussi mieux discerner entre généralités et contradictions.

Info : Le terme « étranger » est souvent utilisé à tort pour des personnes d'ancienne migration qui devraient être suisses. Le législateur considère comme « étranger » les personnes qui n'ont pas la nationalité suisse. Leurs droits et devoirs sont réglés par la loi sur les étrangers et la loi sur l'asile. La Suisse compte un taux d'étrangers de 23,3 pour cent (état début 2013) dont 85 pour cent sont originaires de l'UE et de l'AELE. La population des demandeurs d'asile représente à peine 0,5 pour de la population résidente. Le nombre d'étrangers serait beaucoup plus bas

si nous avions une politique de naturalisation plus libérale (comme en France). 732 000 Suisses vivent à l'étranger (état 2013).

« Ils prennent nos places de travail »

Contre-question : « *Est-ce qu'un étranger t'a effectivement piqué un job ?* »

Arguments : l'économie suisse est dépendante de la main d'œuvre étrangère et du pouvoir d'achat des populations de l'étranger.

Conseil : expliquez pourquoi c'est effectivement comme ça. Il est important de reconnaître ce qui se cache derrière une telle affirmation. S'agit-il de l'expression d'une pensée à prendre au sérieux, d'une affirmation politique motivée ou seulement d'une provocation ? Peut-être que la personne qui se trouve dans un tel état d'esprit a été victime du chômage (souvent provoqué par un consortium ou une certaine politique des places de travail). Dans ce cas de figure, n'exercez pas trop de pression, car en l'occurrence vous serez rarement persuasif.

Info : la montée du chômage dépend entre autres de l'évolution de l'économie mondiale, des lieux de décisions en Suisse et des conditions cadres. Elle a peu à voir avec les migrants travaillant en Suisse. Les travailleurs étrangers contribuent à une économie prospère. D'ailleurs, beaucoup de places ouvertes n'intéressent pas les Suisses. C'est le cas pour la branche du nettoyage, les services des poubelles, l'hôtellerie, la gastronomie, la construction des routes et le secteur des soins qui sans les travailleurs étrangers ne tournerait pas.

Les étrangers profitent de notre système social

Contre-question : « *A qui penses-tu exactement ? A l'infirmière slovaque, au manager allemand ou au propriétaire turc d'un commerce de légumes ?* »

Arguments : « Ce que tu affirmes ne joue pas, car durant les dernières décennies les étrangers et étrangères ont davantage contribué à notre système social qu'ils n'en ont retiré ».

Conseil : sortez des généralités. Derrière le terme général « étranger », il y a la plupart du temps méconnaissance et jugement social. Celui qui parle ainsi ne s'est pas fait une idée exacte de la question. Soit il tient des propos diffamatoires, soit il se défoule. Avec des arguments concrets et des faits vous pourrez à peine réfuter ses arguments, mais vous pouvez l'éveiller à une réflexion critique. Mieux vaut demander qui l'on met sous la désignation d'«étrangers». Ça déstabilise et remet en question fondamentalement l'exactitude de l'affirmation.

Info : économiquement parlant, la migration et les travailleurs migrants apportent un énorme avantage à notre pays dont profitent aussi nos assurances sociales. Par exemple, le manque de main d'œuvre qualifié dans certaines branches est compensé, le savoir-faire manquant est complété. Les accords bilatéraux (libre circulation des personnes) et la loi sur les étrangers règlent les droits de ceux qui travaillent venant de l'UE. Pour les ressortissants de nationalité suisse qui émigrent, ils seront soumis, ailleurs, aux mêmes lois sociales qui s'appliquent à la majorité de la population.

Quant aux requérants d'asile, ils sont soumis au régime de l'aide d'urgence. Ils ne reçoivent qu'un tout petit argent de poche ou des bons de repas desquels ils ne peuvent pas vivre. En outre l'accès au marché du travail est pour eux très restreint. Pour les NEM (non entrée en matière) et les requérants déboutés il leur est totalement interdit. Ils se trouvent dans une situation sociale très difficile et qui de plus est sans issue et imprévisible dans la durée.

Ils ne veulent pas s'adapter

Contre-question : (en souriant) « *Si tu vivais en Inde, porterais-tu un turban ?* »

Arguments : En Suisse, dans une société moderne d'immigration la multiplicité des langues et des cultures, c'est quelque chose de normal. Tant qu'elles respectent les droits humains d'autres traditions sont ok et acceptables chez nous.

Conseil : si c'est possible, établissez des règles de dialogue. Abordant un thème hautement émotionnel, exigez qu'on laisse parler, qu'on ne coupe pas la parole, qu'on ne se moque pas. Ainsi on peut empêcher que le dialogue dégénère, que les personnes soient personnellement agressées, que quelqu'un devienne agressif. Interrompez la discussion et dites clairement que sans règles vous ne continuerez pas. La plupart du temps il faut revenir sur ces points jusqu'à ce que chacun s'y tienne.

Info : Ceux qui affirment que les gens qui viennent ici doivent s'adapter à la culture suisse font erreur, comme si la Suisse n'avait qu'une culture unique. Les différences entre un arboriculteur thurgovien, un gardien de porcs, un fromager valaisan et jodleur, un ingénieur zurichois et pilote amateur, entre un employé de fabrique romand et une restauratrice tessinoise, montrent combien variées sont les manières de vivre dans notre pays où cohabitent quatre langues. L'identité de chaque personne se met en place à partir d'un grand nombre de cultures. Par exemple, manger japonais, écouter de la musique américaine et être musulman n'est pas contradictoire mais l'expression de notre monde globalisé. Il appartient à chaque personne de déterminer soi-même quel style de vie elle choisit, pour autant qu'elle ne porte pas préjudice aux droits fondamentaux des autres.

Beaucoup d'étrangers sont des criminels

Contre-question : « *Est-ce que ton voisin Tamoul fait partie d'entre eux ?* » ? ou « *Connais-tu vraiment quelqu'un qui a commis des délits ?* »

Arguments : C'est une accusation diffamatoire que de faire de tout étranger et étrangère vivant en Suisse un bouc émissaire. La statistique dit autre chose. C'est vrai que beaucoup de malfaiteurs nous viennent de l'étranger (ils arrivent souvent en bandes),

mais ils ne vivent pas en Suisse. Les réfugiés attrapés au virage comme ceux en attente de refoulement ne sont pas des criminels.

Conseil : Restez calmes. Quand une question touche le sentiment personnel de sécurité ou sa propre famille, les vagues montent parfois très haut. Alors on réagit fortement, sans qu'on ait nécessairement subi soi-même des ennuis directs. Si dès le début la discussion s'enflamme, mieux vaut l'abandonner et garder distance et proportionnalité. Celui qui s'excite et n'arrive plus à se contenir ne trouve pas les bonnes réponses et devient subjectif. Rester cool et tranquille signifie maîtrise de soi et connaissance du sujet.

Info: Celui qui argumente à partir de données provenant de partis de droite ou de certains médias, faisant un lien certain entre étranger et criminalité, ne fait qu'attiser la peur « des étrangers » et renforce l'animosité contre eux. Si l'on considère les jugements pénaux concernant la population en Suisse, la proportion des étrangers jugés atteint 27 %. La plus grande part de la criminalité des étrangers en Suisse n'a rien à faire avec des migrants résidents mais il s'agit de gens de passage et de touristes. Dès 1996 l'office fédéral de la statistique l'a prouvé, la population étrangère vivant en Suisse commet, certes, davantage d'infractions mais celles-ci s'expliquent avant tout comme des manquements à loi sur les étrangers et par une structure différente des âges et des genres (davantage d'hommes). Si l'on tient compte de cela quant à la criminalité, il y a à peine une différence perceptible entre population suisse et non suisse.

Les jeunes étrangers cherchent la bagarre et sont violents

Contre-question : « Est-ce que tu as déjà été agressé par des jeunes ? D'où sais-tu qu'il n'est pas suisse ? »

Arguments : Je crois que de semblables histoires tiennent du téléphone arabe qui consiste à se redire de l'un à l'autre une phrase à voix basse. Chaque fois qu'on la redit elle est changée et prend une toute autre dimension. Ce qui commence par une banale altercation dans le bus se termine par des

rapports concernant une agression en règle sur des passants.

Conseil : Attention à jouer le rôle de la défense. Pareilles affirmations reposent souvent sur des histoires que quelqu'un aurait soi-disant ou réellement vécues. De là, affirmer le contraire est difficilement possible. La violence n'est pas une expérience que l'on peut effacer comme on essuie une table. Pourtant on ne peut pas laisser dire choses pareilles qui portent préjudices à certains groupes de nos concitoyens, en leur prêtant une mauvaise réputation. Ecoutez bien ce qui est dit et insistez sur le fait que les conflits entre jeunes sont avant tout affaires d'adolescents et de ce fait il arrive qu'elles soient grossières.

Info : La statistique fédérale des jugements pénaux de 2006 indique que les cas de violences punissables touchent pour 8 % de plus d'étrangers par rapport aux Suisses. Elle indique aussi que chaque année l'écart se réduit. Certaines études mentionnent, suivant le genre de délit, une plus forte proportion de Suisses mineurs. La statistique criminelle des accusations indiquait en 2012 que les délits commis par de jeunes étrangers régresaient. Les affaires de violence concernent 2 pour mille de la population mineure de notre pays. Les jeunes issus de la migration sont d'une part davantage touchés par le chômage et d'autre part, ils appartiennent à des familles migrantes de la deuxième ou de la troisième génération. Ils ont aussi plus fréquemment des problèmes scolaires. Les frustrations, les difficultés sociales, les agressions subies et le penchant à la violence auxquels il faut faire face trouvent en ces jeunes un terrain favorable. N'ont-ils pas subi une intégration sociale discriminatoire, éprouvé des difficultés quant à l'apprentissage de la langue, qui engendrent des difficultés scolaires avec des répercussions sur le chômage des jeunes – là notre politique et notre économie pourraient faire davantage –. En général, rapport aux infractions et en comparaison avec d'autres jeunes du même âge qui n'ont pas subi d'histoire de migration, ces jeunes ne représentent pas des cas étranges.

Traduction de l'allemand par Roland Miserez
Treffpunkt 7/8 de juillet 201



CTC*INFO* No 40 vous parvient par voie postale ou par internet.

- Vous le trouverez aussi dans le site de la CRAL www.lacral.ch, sous CTC.
- Diffusez *CTC INFO* à vos amis.

- **Equipe de rédaction :**

Melchior Kanyamibwa
Danielle Miserez
Roland Miserez
Odette Wantz
Isabelle Weber

- **Pour toute communication:** rmiserez@infomaniak.ch

- **Adresses :**

- Danielle et Roland Miserez, case postale 5, 2718 Lajoux rmiserez@infomaniak.ch

Adresse ccp : 12-18444-4 Travailleurs chrétiens, Lajoux
IBAN CH68 0900 0000 1201 8444 4 BIC POFICHBEXXX

Avec 10.-- Fr vous payez l'abonnement ordinaire ; 20.--Fr nous permettent de soutenir le Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens (MMTC).



Une prière pour entrer en Carême...

Seigneur

Quel est le jeûne que tu attends de nous ?
Quel est le partage qui te ferait "plaisir" ?
Quelle prière nous disposerait en vérité à vivre ta Pâque, nos pâques ?
Tu nous attends "à ta suite" dans cette marche de quarante jours.
Tu nous attends précisément où tu aimerais nous entraîner aujourd'hui.

Nous Voici

là où un frère, une sœur attendent un pardon,
là où une personne seule attend une visite,
là où une petite décision de notre part faciliterait la vie de notre entourage,
là où un appel peut surgir dans l'imprévu de nos journées.

Notre marche vers Pâques sera alors selon ta volonté,
je le crois, je le désire, je le veux.

Seigneur tu nous as dit :

"Ce que vous faites à l'un des plus petits d'entre les miens,
c'est à moi que vous le faites ».

Merci de ta proximité dans nos frères.

Merci pour le temps du carême qui nous remet dans le vrai.

Merci pour la Vie que Tu veux épanouir en nous.

Voilà Seigneur notre prière de carême.

*Prière trouvée sur le site des sœurs du Christ Rédempteur. Elles ont été fondées en 1827.
Ce sont des religieuses apostoliques présentes en France et dans de pays de Missions.*